

# TOGO

## ÉVALUATION DE LA RECHERCHE AGRICOLE PUBLIQUE

Gert-Jan Stads et Kodjo Labare

Note de Pays • Novembre 2010

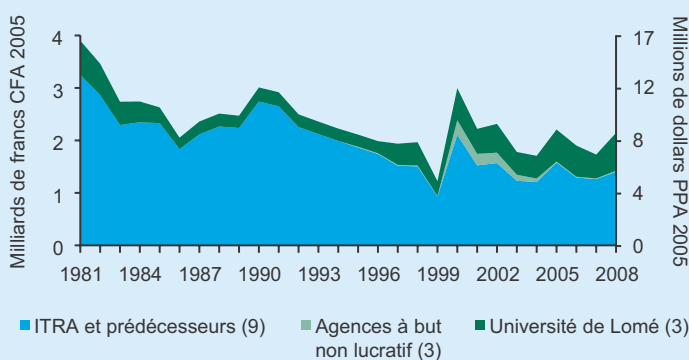
### LES TENDANCES À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS ET DE LA CAPACITÉ DE LA R&D AGRICOLE

Après avoir connu une évolution négative pendant les années 1980 et 1990 (Stads et Adomefa 2004), les dépenses consacrées à la recherche et développement (R&D) agricole au Togo ont affiché une forte tendance à l'irrégularité, ayant considérablement varié d'une année à l'autre depuis le tournant du millénaire. En 2008, les investissements en R&D du Togo se montaient approximativement à 2,1 milliards de francs CFA, correspondant à 8,9 millions de dollars PPA de 2005 (cf. figure 1 ; tableau 1). Sauf indication contraire, les valeurs en dollars énoncées dans le présent texte ont été calculées en appliquant les taux de change dits parité de pouvoir d'achat (PPA), qui permettent de mieux refléter le pouvoir d'achat des devises que ne le font les taux de change classiques.<sup>1</sup> Les taux PPA permettent en effet de comparer les prix d'un éventail plus large de biens et de services échangés sur les marchés locaux (par opposition à internationaux). Pour ce qui est de la capacité de recherche, la tendance se révèle négative : exprimé en équivalent temps plein (ÉTP), l'effectif total des chercheurs agricoles au Togo a baissé, en passant de 94 en 2000 à 63 chercheurs en 2008 (cf. figure 2). Cette baisse s'explique principalement par une forte

### Tendances principales depuis 2000

- Les dépenses globales en recherche et développement (R&D) agricole affichent une forte tendance à l'irrégularité, ayant considérablement varié d'une année à l'autre.
- L'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) est la principale agence de recherche et développement (R&D) du pays, représentant environ les deux tiers de la capacité nationale et des dépenses de R&D agricole en 2008.
- On constate une diminution de la capacité de recherche agricole au Togo, qui s'explique principalement par le départ à la retraite des chercheurs de l'ITRA, sans recrutement consécutif de remplacement. Le recrutement récent d'un nombre de jeunes chercheurs et la formation des nouvelles recrues devront redresser cette situation dans les années à venir.
- La R&D agricole togolaise est en grande partie financée par l'État. On s'attend à une reprise des investissements dans les années à venir, par suite du lancement au Togo en 2011 du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), financé par un prêt de la Banque mondiale.

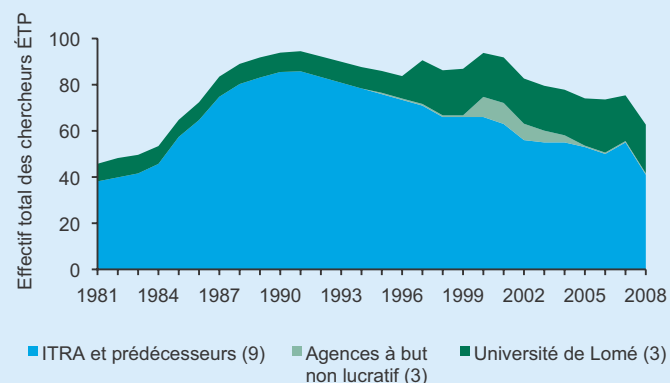
Figure 1—Dépenses, ajustées de l'inflation, pour la R&D agricole, 1981–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI-ITRA 2009 et sur Stads et Adomefa 2004.

Notes : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie. Pour de plus amples informations sur la couverture et les procédures d'estimation statistique, voir la page « Togo » sur la page web ASTI à l'adresse [www.asti.cgiar.org/fr/togo](http://www.asti.cgiar.org/fr/togo).

Figure 2—Effectifs chercheurs agricoles ÉTP, 1981–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI-ITRA 2009 et sur Stads et Adomefa 2004.

Notes : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie. Les effectifs ÉTP incluent les chercheurs expatriés détachés aux organismes prédécesseurs de l'ITRA dans les années 1980 et 1990.

**Tableau 1—Vue d'ensemble des niveaux des dépenses et des effectifs de recherche affectés à la R&D, 2008**

Type d'organisme	Dépenses totales			Effectifs totaux de recherche	
	Francs CFA	Dollars PPA	Part	Effectifs	Part
	(prix en millions 2005)		(%)	(ÉTP)	(%)
ITRA	1.402,2	5,8	65,4	41,0	65,4
UCJG	20,5	0,1	1,0	0,6	1,0
Université de Lomé (3)	721,6	3,0	33,7	21,1	33,7
<b>Total (5)</b>	<b>2.144,3</b>	<b>8,9</b>	<b>100</b>	<b>62,7</b>	<b>100</b>

Source : ASTI-ITRA 2009.


Notes : Les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes. Deux agences à but nonlucratif (APAF et GLOBE) ont cessé leurs activités de recherche agricole en 2004.


réduction du nombre des chercheurs au sein de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), le principal organisme de R&D agricole du pays.


En 2008, l'ITRA représentait près de deux tiers des dépenses consacrées à la R&D agricole au Togo et de l'effectif total des chercheurs agricoles. Créé en 1997 suite à un regroupement de plusieurs instituts de recherche, l'ITRA est le seul organisme gouvernemental chargé de la R&D agricole au Togo. Il est responsable des recherches relatives aux systèmes agricoles, aux productions végétales et animales, à la pêche, à la gestion des ressources naturelles et aux technologies alimentaires. L'ITRA relève du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et son siège se trouve à Lomé. En plus, il possède des centres de recherche agricole (CRA) situés dans chacune des quatre zones agro-écologiques du pays, à savoir le littoral, la forêt, la savane humide et la savane sèche. Ces dernières années, l'ITRA a enregistré d'importantes pertes de personnel – affectant les personnels de recherche comme de soutien. En 2008, l'ITRA n'employait que 41 chercheurs ÉTP, ce qui marque une baisse considérable par rapport aux 66 ÉTP enregistrés lors de l'établissement de l'institut en 1997. Cette importante diminution du personnel de recherche s'explique principalement par le vieillissement des chercheurs et par l'absence de recrutement pour pourvoir au remplacement des chercheurs qui sont partis à la retraite. Par ailleurs, certains chercheurs ont été promus à des postes dans des services différents du MAEP, tandis que d'autres ont quitté l'ITRA pour intégrer des organisations internationales où ils sont beaucoup mieux rémunérés.

Par ailleurs, après avoir atteint un pic en 2000, le niveau des dépenses de l'ITRA a fluctué entre 5,0 et 6,5 millions de dollars PPA par an pendant 2001–2008 (ou 1 200 et 1 600 millions de francs CFA en prix de 2005). En effet, le budget de l'ITRA est élaboré chaque année sur la base des ressources mobilisables, ressources provenant essentiellement de la subvention de l'État, des financements de réseaux et de centres internationaux de recherche agricole réalisés dans le cadre des projets régionaux, ainsi que des financements reçus d'autres partenaires dans le cadre des conventions de recherche. Pour ces différentes sources, le montant des financements peut varier grandement d'une année à l'autre.

## Interaction avec le site web ASTI

 L'abrégé sur le Togo qu'ASTI a publié en 2004 présente une description plus détaillée des changements institutionnels affectant la recherche agricole togolaise. Cf. [http://www.asti.cgiar.org/pdf/Togo\\_CB16\\_Fr.pdf](http://www.asti.cgiar.org/pdf/Togo_CB16_Fr.pdf).

 Les ensembles de données de base peuvent être téléchargés en se servant de l'outil informatique ASTI que vous trouverez à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/data](http://www.asti.cgiar.org/fr/data).

 Vous trouverez la liste de l'organisme gouvernemental, de l'organisme à but non lucratif et des 3 établissements d'enseignement supérieur mentionnés dans ce rapport à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/togo/agencies](http://www.asti.cgiar.org/fr/togo/agencies).

[www.asti.cgiar.org/fr/togo](http://www.asti.cgiar.org/fr/togo)

Au tournant du millénaire, il y avait quelques petites organisations non gouvernementales (ONG) qui participaient à la recherche agricole au Togo. Depuis, cependant, l'Association pour la promotion de l'agroforesterie (APAF) et le Groupe d'action et de recherche pour un développement humain durable (GLOBE) ont cessé d'être fonctionnels, ceci étant lié essentiellement à des problèmes structurels et/ou à des questions financières. Par contre, une autre ONG, l'Union chrétienne des jeunes gens – Recherche/Action (UCJG), existe toujours mais elle est peu active en raison des difficultés financières. En 2008, l'UCJG n'employait que 0,6 chercheurs agricoles ÉTP, soit 1 % de la capacité totale de R&D agricole du Togo.

Le secteur de l'enseignement supérieur joue un rôle assez important dans la recherche agricole togolaise, représentant un tiers de la capacité et des investissements dans la R&D agricole. Les trois établissements d'enseignement supérieur identifiés comme étant impliqués dans la R&D agricole sont tous placés sous la tutelle de l'Université de Lomé. Il s'agit de l'École supérieure d'agronomie (ESA), de la Faculté des sciences et de l'École supérieure des techniques biologiques et alimentaires (ESTBA). Ensemble, ces trois agences employaient 21 enseignants-chercheurs agricoles ÉTP en 2008, ce qui représente un niveau relativement stable pendant une décennie. L'ESA dispose pour ses recherches d'un Laboratoire de virologie et biotechnologie végétale (LVBV) et d'un Laboratoire de recherche sur la pauvreté et la sécurité alimentaire durable (LARPSAD). Elle mène également des études et d'autres activités de recherche dans les domaines de la gestion de la fertilité des sols, la mécanisation agricole et la conservation post-récolte. Les activités de R&D agricole de la Faculté des sciences couvrent essentiellement les domaines de la conservation des ressources




phytogénétiques, de l'entomologie et de la biotechnologie végétale, tandis que les activités de recherche de l'ESTBA concernent la transformation et la conservation des fruits, des légumes, des viandes et d'autres produits agricoles.

Au Togo, aucune entreprise privée n'a été identifiée comme prenant part à la R&D agricole. Toutefois, l'ITRA effectue des recherches pour le compte de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), de la Nouvelle société des phosphates du Togo (NSPT) et des compagnies de production et/ou de commercialisation des produits phytosanitaires et des engrais.

En 2008, 9 % de l'ensemble des cadres professionnels de l'ITRA et des établissements d'enseignement supérieur étaient de sexe féminin (ASTI-AWARD 2008). Cela signale une représentation féminine très faible mais qui néanmoins marque une augmentation depuis l'an 2001 quand le taux de participation féminine s'élevait à 4 % (Stads et Adomefa 2004). L'effectif moyen du personnel de soutien par chercheur était de 5,1, représentant 4,1 techniciens, 0,4 employés administratifs et 0,6 employés apportant une autre forme d'assistance (tels que manœuvres, gardiens, chauffeurs, etc.). L'ITRA présentait un taux de personnel de soutien par chercheur de 7,9 en 2008, alors que l'ESA et la Faculté des sciences de l'Université de Lomé avaient des taux de respectivement 0,4 et 0,3 (ASTI-ITRA 2009).

Le total des dépenses publiques en tant que pourcentage du produit intérieur brut agricole (PIBA) est un indicateur courant des investissements réalisés dans la recherche qui permet de placer les dépenses consacrées à la R&D agricole d'un pays dans un contexte comparable au niveau international. En 2008, le Togo investissait 0,47 dollar pour chaque 100 dollars du PIBA (cf. figure 3), affichant ainsi un taux comparable à celui de beaucoup d'autres pays de la sous-région, mais qui néanmoins marque une forte baisse par rapport aux taux enregistrés dans les années 80. À noter que cette baisse est le reflet de la forte diminution des dépenses consacrées à la R&D agricole dans les années 80 et 90. Le nombre de chercheurs ÉTP par exploitant agricole a lui aussi graduellement diminué depuis la fin des années 80 et s'élevait à 45 en 2008.

## Interaction avec le site web ASTI

-  Une liste des définitions (des notions PPA et ÉTP et d'autres méthodes appliquées par ASTI) se trouve à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/methodology](http://asti.cgiar.org/fr/methodology).
-  L'essentiel des données présentées dans cette fiche provient d'enquêtes. Certaines données ont été puisées à des sources secondaires ou bien résultent d'estimations. Pour en savoir plus sur la couverture, visitez [asti.cgiar.org/fr/togo/datacoverage](http://asti.cgiar.org/fr/togo/datacoverage).
-  D'autres ressources en information afférentes à la R&D agricole au Togo peuvent être consultées à [asti.cgiar.org/fr/togo](http://asti.cgiar.org/fr/togo).

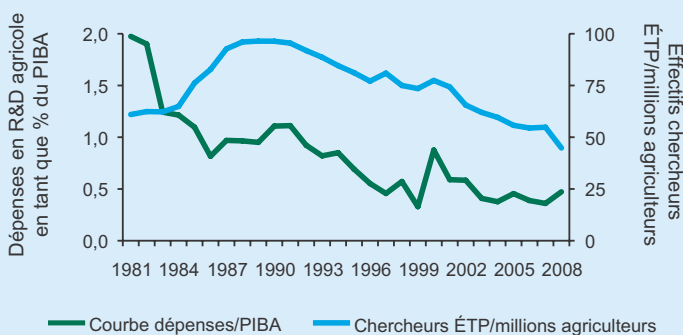
[www.asti.cgiar.org/fr/togo](http://www.asti.cgiar.org/fr/togo)

## STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE

La structure de la recherche agricole togolaise a progressivement changé depuis les années 90 : la part de l'ITRA dans la capacité de R&D agricole nationale (donc par rapport à l'effectif total des chercheurs agricoles) a peu à peu diminué, tandis que les établissements d'enseignement supérieur ont gagné du terrain. Toutefois, il importe de faire remarquer que l'efficacité de la recherche à l'ITRA s'est nettement améliorée. En effet, suite au départ massif à la retraite des anciens chercheurs et responsables de programmes, l'on a procédé à des réorganisations internes et de jeunes chercheurs se sont vu confier la responsabilité de certains programmes. Pour mériter ces postes, les nouveaux responsables de programmes se sont davantage investis à la tâche, ce qui a permis à l'ITRA de garder le cap et de rester leader dans le domaine de la R&D agricole, étant entendu que la formation constitue la mission première des établissements d'enseignement supérieur.

Depuis l'an 2000 jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de changement institutionnel majeur dans la R&D agricole au Togo. La seule réforme qui est intervenue au cours de cette période a affecté le statut aussi bien de l'ITRA que de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), qui est en charge de la vulgarisation agricole. En août 2008, ces deux institutions, qui avaient initialement le statut de sociétés d'économie mixte, ont été transformées en établissements publics et placées sous l'autorité du MAEP. Le changement de statut devait surtout lever certaines difficultés affectant leur équilibre financier. En effet, l'ICAT et l'ITRA étant par essence des institutions à but non lucratif, il était nécessaire de revoir leurs statuts juridiques afin de permettre à l'État togolais de les financer à sa discrétion.

**Figure 3—Intensité des dépenses et des capacités afférentes à la recherche agricole, 1981–2008**



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI-ITRA 2009 ; Stads et Adomefa 2004 ; FAO 2009 et Banque mondiale 2010.

## LES QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE RECHERCHE ET LA FORMATION

En 2008, 56 % des chercheurs agricoles ÉTP actifs au Togo avaient une formation de deuxième cycle et 38 % des chercheurs agricoles étaient titulaires d'un doctorat (cf. figure 4). On note que la part des chercheurs ayant un diplôme de doctorat est plus élevée au sein des établissements d'enseignement supérieur (96 %) qu'à l'ITRA (10 %). Ce dernier aspect est conforme aux tendances observées dans beaucoup d'autres pays africains.

Dans un passé relativement récent, tous les doctorants étaient formés à l'étranger notamment en France, en Allemagne, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Or le Togo a connu une longue crise sociopolitique qui a eu pour conséquence la suspension, pendant près de 15 ans, de nombreux accords de coopération signés avec des partenaires techniques et financiers, ce qui n'a pas favorisé la poursuite de ces formations diplômantes à l'étranger. Aujourd'hui, l'Université de Lomé offre elle-même des formations doctorales, mais l'offre ne couvre pas encore tous les domaines : manquent notamment certaines spécialisations. L'approche adoptée actuellement consiste en des formations basées sur le « co-tutelage » impliquant l'Université de Lomé et les universités du Nord.

Bien que le Projet national d'appui aux services agricoles (PNASA), financé par un prêt de la Banque mondiale couvrant la période 1997–2003, comprît un volet important de formation des chercheurs agricoles, l'ITRA a connu une grave perte de capacité depuis le tournant du millénaire. En 2008, l'institut n'employait que quatre chercheurs avec un doctorat, par rapport à 16 chercheurs dix ans auparavant. Ceci est dû non seulement à l'absence de formations diplômantes pour les jeunes chercheurs de l'ITRA, dont la plupart ont achevé des études de deuxième cycle, mais aussi au non remplacement de chercheurs de haut niveau partis à la retraite. Et ce n'est pas seulement au niveau des chercheurs titulaires d'un diplôme de doctorat que se manifeste la perte de capacité : l'effectif total des chercheurs titulaires d'un master/MSc a également diminué au cours de la période 1998–2008, étant passé de 47 à 33 ÉTP.

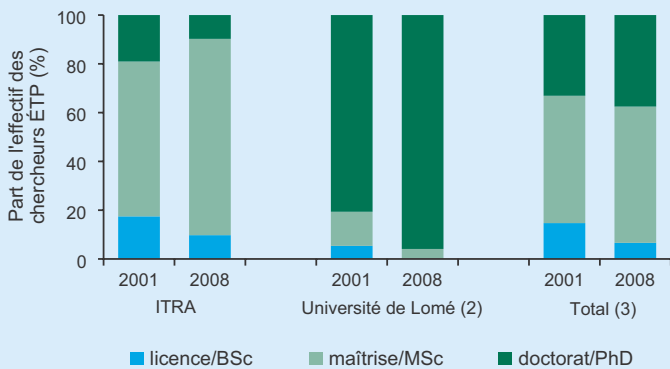
Un domaine de préoccupation majeure pour l'ITRA et l'ESA est le vieillissement rapide du pool de recherche. En 2007, 21 % des chercheurs de l'ITRA avaient 51 ans ou plus, tandis que 56 % appartenaient à la tranche d'âge des 41 à 50 ans. Les enseignants-chercheurs de l'ESA étaient encore plus âgés. En 2007, près d'un tiers des professionnels de l'ESA avaient 51 ans ou plus, et 54 % se trouvaient dans la catégorie des 41–50 ans (ASTI-AWARD 2008). Ces chiffres montrent qu'un très grand nombre de scientifiques de haut niveau s'approchent rapidement de l'âge de la retraite qui est de 60 ans. Si l'ancien statut de « société » permettait à l'ITRA de procéder à des recrutements de personnel en cas de besoin, l'institut devenu « établissement public » ne peut pas recruter sans l'accord préalable de son ministère de tutelle, du Ministère de la Fonction publique et du Ministère des Finances ; or l'obtention d'un tel accord ne constitue pas une sinécure.

La baisse continue du nombre de chercheurs spécialisés à l'ITRA, due essentiellement à l'absence de recrutement en vue de remplacer ceux qui sont admis à la retraite ou qui sont partis travailler ailleurs, constitue une véritable préoccupation. Déjà, aujourd'hui, il y a insuffisance de ressources humaines dans certains domaines tels que la pédologie, l'agrochimie, la génétique, l'entomologie, la phytopathologie, la malherbologie, la nutrition, l'agroéconomie, la parasitologie, la microbiologie et l'agrométéorologie. Par ailleurs, afin de pallier les problèmes actuels, il faut avoir au moins deux chercheurs dans chaque domaine de spécialisation, ce qui n'est pas le cas actuellement. Certes, des spécialistes confirmés existent dans certains domaines, mais comme ils sont le plus souvent seuls, chacun dans son domaine, il leur est parfois difficile de couvrir tout le territoire. Dans d'autres domaines, il n'y a pas du tout de compétences et les capacités de R&D de l'ITRA sont quasiment nulles.

Ces dernières années, dans un souci de développement des capacités, une attention particulière est accordée à la formation doctorale des jeunes chercheurs employés à l'ITRA. En 2009, le recrutement au bénéfice de l'ITRA d'une dizaine d'ingénieurs agronomes au sein de la fonction publique a créé un pool de cadres à former jusqu'au niveau de PhD/doctorat. En septembre 2010, sept chercheurs sont inscrits en thèse, dans divers domaines (fertilisation des sols, phytopathologie, entomologie, zootechnie et qualité des produits) dans des universités en France et à Lomé. Six autres sont inscrits en DEA à l'Université de Lomé dans diverses disciplines. Une subvention de l'État permet à l'ITRA de financer les formations qui se font à l'Université de Lomé. Les formations suivies à l'étranger, notamment en Europe, sont financées grâce à des bourses issues des fonds des partenaires internationaux.

Quant à l'Université de Lomé, le nombre total de professionnels et leurs niveaux de qualification moyens ont augmenté progressivement depuis 2000. Les salaires y sont légèrement plus élevés qu'à l'ITRA et les enseignants-chercheurs bénéficient d'un statut particulier à l'Université alors qu'à l'ITRA, il n'existe pas encore de statut particulier du chercheur. Ces deux facteurs font de l'Université de Lomé un employeur plus attractif que l'ITRA.

Figure 4—Niveau de qualification des chercheurs, par catégorie institutionnelle, 2001 et 2008



Source : ASTI-ITRA 2009.

Notes : Les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes. L'ESTBA a été exclue à raison de l'indisponibilité des données.

# TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT

## La ventilation des coûts

Comme la répartition des budgets de recherche entre les salaires, les frais de fonctionnement et les immobilisations influence l'efficacité de la R&D agricole, des données détaillées sur les catégories de coûts ont été recueillies dans le cadre de l'étude actuelle. Pendant les années 1998–2008, le total des salaires représentait 37 % des dépenses de l'ITRA, les frais de fonctionnement 40 % et les immobilisations 23 % (cf. figure 5). Les parts relatives des diverses catégories des coûts varient beaucoup d'une année à l'autre à cause de la fluctuation des financements provenant de bailleurs de fonds.

Le gouvernement togolais paye directement les salaires des agents fonctionnaires (chercheurs et autres agents). L'ITRA verse les salaires des agents non-fonctionnaires (contractuels et temporaires), à partir de son budget de fonctionnement. Les difficultés budgétaires de l'ITRA ont conduit à l'accumulation d'arriérés de salaires et d'indemnités des agents. En 2005, pour diverses raisons d'ordre social, l'institut a dû procéder au paiement de quelques mois arriérés aux ayants-droits, même sans que cela ait été budgétisé, ce qui explique la part élevée des dépenses salariales de l'ITRA en cette année-là.

## Sources de financement

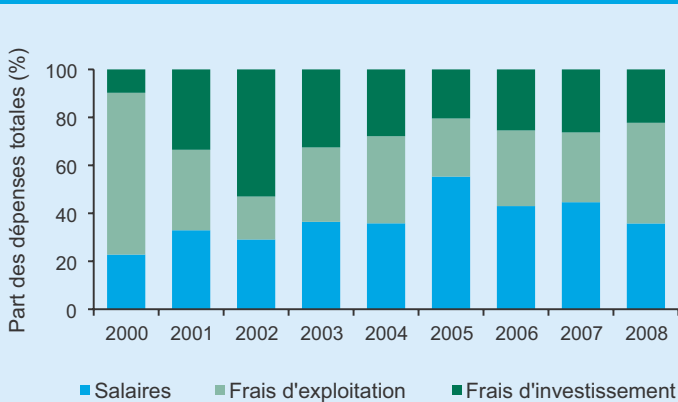
Les principales sources de financement de la recherche agricole togolaise sont les recettes publiques, les contributions des bailleurs de fonds ou des réseaux régionaux et sous-régionaux, et la vente de produits et de services. Au cours de la période 1998–2008, les contributions du Gouvernement ont couvert une part croissante des dépenses de l'ITRA et en 2008, l'État assumait plus de la moitié des dépenses de l'institut. La part des bailleurs de fonds et des réseaux s'élevait à 29 % et celle des ressources générées à l'interne à 15 % (cf. figure 6). Chaque année, l'ITRA élabore son budget annuel et le présente pour approbation au Ministère de l'Économie et des Finances, par le biais du MAEP. Après cette soumission, des séances d'arbitrage sont organisées

au cours desquelles l'ITRA doit justifier les différentes rubriques du budget et les montants affectés aux activités, d'abord au niveau du MAEP puis devant le Ministère de l'Économie et des Finances. En définitive, la décision quant au budget de recherche accordé à la recherche pour l'année considérée est du seul ressort du Ministère des Finances.

Pendant les premières années suivant sa création, l'ITRA s'est trouvée en grande partie tributaire du soutien que lui apportait la Banque mondiale à travers le PNASA, projet qui, comme évoqué précédemment, a contribué à la réforme du secteur agricole togolais en redéfinissant et en restructurant les rôles des divers organismes engagés dans le secteur agricole, en favorisant la participation des associations de producteurs aux prises de décision, et en générant des ressources humaines, matérielles et financières. La mise en œuvre du projet s'est déroulée entre 1997 et 2003, avec toutefois plusieurs périodes d'interruption, le gouvernement togolais n'ayant pas toujours été capable de mobiliser les fonds de contrepartie convenus. À la fin du PNASA, seul un cinquième de son budget total (10,3 millions de dollars américains) et de sa composante recherche agricole (2,7 millions de dollars américains) avait été décaissé (Stads et Adomefa 2004).

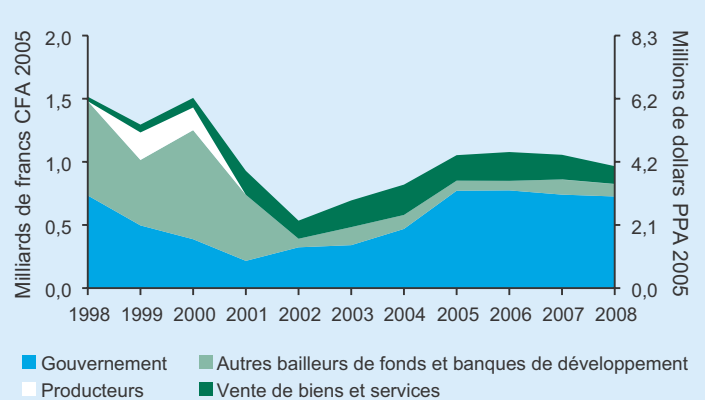
Suite à l'achèvement du PNASA en 2003, la part relative des bailleurs de fonds dans le financement de l'ITRA est restée relativement faible, largement en raison du boycott international. Parmi les principaux bailleurs de fonds on relève le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), le Centre mondial recherche et de développement sur les cultures maraîchères (AVRDC-World Vegetables Center), le Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (CIRDES), le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du Gouvernement français, l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), Bioversity international, la Fondation pour la sécurité alimentaire durable en Afrique de l'Ouest centrale (SADAOC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) et l'Union européenne.

Figure 5 — Dépenses de l'ITRA, par catégorie des coûts, 2000–08



Source : ASTI-ITRA 2009.

Figure 6 — Les sources de financement de l'ITRA, 1998–2008



Sources : ASTI-ITRA 2009 ; Stads et Adomefa 2004.

Les ressources générées à l'interne jouent un rôle assez important dans le financement de l'ITRA. Ces fonds proviennent surtout des prestations de services, tels que des analyses de laboratoires ou des tests de produits phytosanitaires, mais également de la vente des produits végétaux (semences de base et plants) et des produits animaux (géniteurs bovins, ovins, caprins et porcins, et alevins).

Il semble qu'après des années d'insuffisance, la situation financière de l'ITRA va s'améliorer vers 2011 avec le lancement au Togo du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP). Financé par un prêt de la Banque mondiale, ce programme a pour objectif de générer et de diffuser des technologies améliorées dans les zones prioritaires des pays participants qui sont alignées sur les priorités de la sous-région, telles que définies par le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF/WECARD). Lancée en 2007, la première phase du PPAAO/WAAPP se concentrait sur trois pays et trois thèmes prioritaires : les racines et tubercules au Ghana, le riz au Mali, et les céréales au Sénégal. En 2009, la planification de la deuxième phase du projet prévoyait l'inclusion de sept pays supplémentaires, parmi lesquels figure le Togo. Le Togo prendra en charge la filière céréales et son coût s'élève à 9 millions de dollars américains sur une période de cinq ans. Ce projet concerne l'ITRA, l'ICAT, l'Université de Lomé, les ONG et les producteurs ; il comportera un volet « recherche », un volet « réhabilitation » et un fonds compétitif – mécanisme de financement qui sera mis en place au Togo pour la première fois.

Au sein de l'Université de Lomé, il existe une Direction de la recherche qui coordonne les activités de recherche menées par les enseignants-chercheurs, aussi bien dans le domaine de l'agriculture que dans les autres domaines (sciences sociales, biomédicales, économiques, etc.). Ces dernières années, les enseignants-chercheurs bénéficient de l'Université de Lomé,

grâce au dynamisme de la Direction de la recherche, d'une subvention annuelle d'au moins 500 000 de francs CFA pour les activités de recherche. De plus, ces enseignants-chercheurs bénéficient de bourses de recherche et d'autres formes de parrainage de la part de l'Organisation des nations unies pour la science et la culture (UNESCO), de la FAO et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

## ORIENTATION DE LA RECHERCHE

Comme la ventilation des ressources entre les différents axes de recherches représente une décision de politique générale importante, des informations tirées d'enquêtes détaillées ont été rassemblées sur le nombre de chercheurs ÉTP travaillant sur des produits ou des thématiques spécifiques. En 2008, 61 % des chercheurs de l'ITRA et de l'ESA effectuaient des recherches sur les productions végétales, 19 % sur l'élevage et 6 % sur les ressources naturelles (cf. figure 7). La catégorie « autre » comprend entre autres la recherche post-récolte et la socioéconomie.

Au Togo, le maïs est la culture la plus étudiée. En 2008, la recherche sur le maïs absorbait 15 % des ressources consacrées à la recherche agronomique et zootechnique au sein de l'ITRA et 13 % des ressources de l'ESA. Parmi les autres cultures importantes, on note le coton (11 %), le riz (10 %), le sorgho (9 %), l'igname (7 %), le manioc (7 %), le cacao (6 %) et le café (5 %) (cf. tableau 2). Dans le domaine de l'élevage, on relève comme produits principaux les ovins et les caprins, les bovins à viande et la volaille qui représentaient respectivement 11 %, 6 % et 6 % des ressources agronomiques et zootechniques de l'ITRA et de l'ESA.

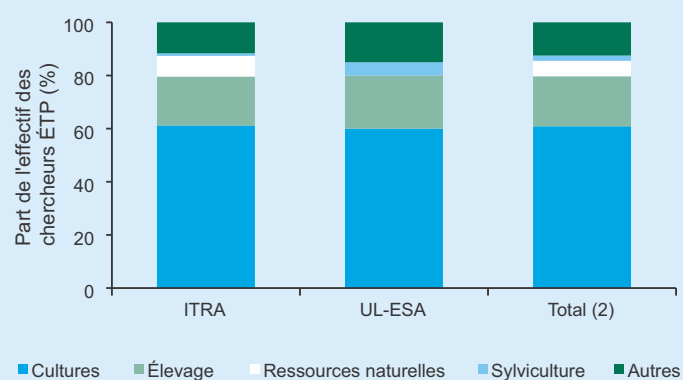
**Tableau 2—Répartition des recherches agronomiques et zootechniques par produit principal, 2008**

	ITRA	UL-ESA	Total
<b>Culture</b>	Parts des chercheurs ÉTP (%)		
Maïs	14,6	12,5	14,1
Coton	12,2	6,3	10,7
Riz	9,8	12,5	10,4
Sorgho	9,8	6,3	8,9
Igname	4,9	12,5	6,8
Manioc	4,9	12,5	6,8
Cacao	7,3	—	5,5
Café	6,1	—	4,6
Autres cultures	7,3	12,5	8,6
<b>Élevage</b>			
Moutons et chèvres	12,2	6,3	10,7
Bovins à viande	6,1	6,3	6,1
Volaille	3,7	12,5	5,9
Autres animaux	1,2	—	0,9
<b>Total cultures et élevage</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ASTI-ITRA 2009.

Note : Les données pour les autres établissements sous l'Université de Lomé n'étaient pas disponibles.

**Figure 7—Répartition des ressources entre les principales filières en 2008**



Source : ASTI-ITRA 2009.

Notes : Le nombre entre parenthèses indique le nombre d'organismes dans la catégorie correspondante. Des données n'étaient pas disponibles pour les autres agences sous l'Université de Lomé.

## CONCLUSION

En 2008, le Togo investissait 2,1 milliards de francs CFA dans la R&D agricole, soit 8,9 millions de dollars (en prix de 2005) ; ce total incluait les salaires, les frais de fonctionnement, les coûts de programmes, ainsi que les frais d'immobilisation. Le financement de la R&D agricole s'est révélé très instable au cours de la dernière décennie. Pendant les premières années suivant sa création, l'ITRA a été en grande partie tributaire du soutien reçu de la Banque mondiale par le biais du PNASA. Mais depuis l'achèvement de ce projet en 2003, la part des bailleurs de fonds par rapport à l'ensemble du financement de la R&D agricole est demeurée très réduite. Les fonds provenant du gouvernement national et les ressources générées à l'interne (prestation de services et vente de produits végétaux et animaux) sont les principales sources de financement de l'ITRA.

Quant à la capacité de R&D agricole, le Togo a vu son effectif de recherche agricole diminuer d'un tiers, de 94 chercheurs ÉTP en 2000 à 63 en 2008. Les chercheurs de l'ITRA qui atteignent l'âge de retraite ne sont pas remplacés, ce qui, ces dernières années, conduit au vieillissement de son personnel de recherche. À l'ESA, l'âge moyen des enseignants-chercheurs est encore bien plus élevé. Pour aller à l'encontre du vieillissement de son équipe de chercheurs, l'ITRA a recruté une dizaine de jeunes ingénieurs en 2009 qui seront formés jusqu'au niveau de doctorat dans les années à venir. Bien que ce soit une évolution positive, le risque de fuite des cerveaux de l'ITRA vers les organisations internationales et les établissements d'enseignement supérieur demeure tant que la différence salariale reste si grande et que le statut de chercheur à l'ITRA ne confère pas à ses chercheurs les mêmes avantages que ceux dont s'accompagne le statut d'enseignant-chercheur au sein de l'Université de Lomé.

Le lancement national du PPAAO/WAAPP apportera sans doute une amélioration temporaire de la situation financière, mais à long terme c'est l'État qui devra prendre les dispositions nécessaires pour consolider les bénéfices du programme. Il lui faudra prendre en charge le financement de la recherche agricole afin d'éviter l'instabilité des investissements et des niveaux de la capacité humaine qui, jusqu'à ce jour, a caractérisé la recherche agricole au Togo.

## NOTE

<sup>1</sup> Les données financières sont également disponibles en monnaies locales courantes ou en dollars américains constants de 2005 dans l'outil informatique ASTI ([www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)).

## RÉFÉRENCES

- Aboa, K. et K. Kpemoua. 2008. *Togo : Plant breeding and related biotechnology capacity*. Lomé : Initiative de partenariat mondial pour le renforcement des capacités de sélection végétale et Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.
- ASTI-AWARD (Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles et Étude sur la participation des femmes à la R&D agricole en Afrique). 2008. *La participation des femmes à la recherche et à l'enseignement supérieur agricoles: Fiche d'informations sur le Togo*. Washington, D.C.: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- ASTI-ITRA (Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles et Institut togolais de recherche agronomique). 2009. Enquête ASTI (Agricultural Science and Technology Indicators). Enquêtes inédites. Washington, D.C. et Lomé.
- Banque mondiale. 2003. *Implementation completion report on a credit in the amount of SDR 19.2 million (US\$26.2 million equivalent) to the Republic of Togo for a national agricultural services support project*. Report No. 26572. Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_. 2010. World Development Indicators (WDI) & Global Development Finance (GDF). <[http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&hActiveDimensionId=WDI\\_Series](http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&hActiveDimensionId=WDI_Series)>. Site consulté le 10 novembre, 2010.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2009. FAOSTAT. <<http://faostat.fao.org/site/452/default.aspx>>. Site consulté le 20 novembre 2009.
- Stads, G. J. et K. Adomefa. 2004. *Le Togo*. Abrégé de l'ASTI No. 16. Washington, D.C., La Haye et Lomé : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Service international pour la recherche agricole nationale et Institut togolais de recherche agronomique.

#### IFPRI-ROME

L'action de recherche sur les Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI)  
c/o ESA, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla • 00153 Rome, Italie

Téléphone : +39-06-570.53192 / 56334 • Skype : ifpriromeoffice

Télécopie : +39-06-570.55522 • E-mail : asti@cgiar.org

[www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)



*Sous les auspices de*

#### L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES

2033 K Street, N.W • Washington, DC 20006-1002, États-Unis

Téléphone : +1-202-862.5600 • Skype : ifprihomeoffice

Télécopie : +1-202-467.4439 • E-mail : ifpri@cgiar.org

[www.ifpri.org](http://www.ifpri.org)

L'IFPRI se range parmi 15 centres de recherche agricole dont les principaux financements proviennent de gouvernements nationaux, de fondations privées, ainsi que d'organisations régionales et internationales (en majorité membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), voir [www.cgiar.org](http://www.cgiar.org).

L'Institut togolais de recherche agronomique est le principal organisme public de recherche agricole du Togo. L'ITRA a été établi en 1997 et se trouve sous la tutelle administrative du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Son vaste mandat englobe les recherches relatives aux systèmes agricoles, aux productions végétales et animales, à la pêche, à la gestion des ressources naturelles et aux technologies alimentaires. Pour en savoir plus, visitez le site web de l'ITRA à l'adresse <http://www.itranet.tg>.

L'action de recherche ASTI qui étudie les indicateurs de la science et de la technologie agricoles recueille, traite et diffuse des données sur les développements institutionnels, les investissements et les ressources humaines appuyant la R&D agricole dans les pays en développement. Géré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le projet ASTI se réalise à travers des collaborations menées avec de nombreuses agences nationales et régionales, ainsi que sous la forme d'alliances avec des institutions internationales. Il est généralement admis que ce projet, qui bénéficie du soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que de contributions complémentaires de la part de l'IFPRI, constitue la source d'information qui fait autorité pour ce qui a trait au financement et à la structure de la R&D agricole dans le monde entier. Pour en savoir plus, visitez le site web ASTI ([www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)).

Les auteurs remercient Michael Rahija de son assistance aux travaux de recherche et Comlan Atsu Agbobli et Nienke Beintema des commentaires qu'ils ont livrés sur une version préliminaire du rapport. L'équipe ASTI tient à reconnaître avec gratitude l'appui généreux de la Fondation Bill & Melinda Gates.

Copyright © 2010 Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut togolais de recherche agronomique. Des sections de ce rapport peuvent être empruntées sans l'obtention d'une permission formelle, à condition que l'IFPRI et l'ITRA soient cités comme la source. S'adresser à [ifpri-copyright@cgiar.org](mailto:ifpri-copyright@cgiar.org) pour demander la permission de réimprimer ce document.

Cette Note de pays a été rédigée dans le cadre du programme ASTI. Son contenu n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les politiques de l'IFPRI et de l'ITRA.